

Traitement des marchandises dangereuses pour le transport aérien - IATA Cat.1, 3 Expéditeurs, transitaires - Formation initiale



Durée de la formation : 4 jours

Type de formation : Perfectionnement

Référence : PMRE02

Description de la formation

Objectif :

Maîtriser les opérations de traitement des marchandises dangereuses pour la présentation au transport aérien conformément à l'annexe 18 de l'OACI, doc 9284 AN/905.

Programme :

- Contexte réglementaire et philosophie.
- Structure du Manuel IATA.
- Identification / Classification.
- Restrictions / Divergences.
- Emballages.
- Documentation.
- Manutention.
- Exercices pratiques.
- Examen.

Validation :

Certificat de réussite si obtention d'au moins 80 % des points au test final. Ce stage ne qualifie pas la catégorie 6 pour la formation aux matières radioactives (complément 1 jour - PAAE05).

Pré-requis :

Aucun.